**Relevé de délibérations du CHSCT – séance du 18 novembre 2016**

Etaient présents :

Pour la FSU-Snasub-Snesup : Frédéric Dufaux, Liliane Rioux, Frédérique Sitri.

Pour le SNPTES-Sup Recherche : Mireille Blayo, Nathalie Nantier, Paula Winocur.

Pour la FERC-CGT : Sébastien Ayari, Elisabeth Brunet, Jean-François Lemoine

Pour le SGEN CFDT : Bernard Valentini.

Représentants de l’administration :JF Balaudé, S Brette, C Waluga et T Pierre

Invités : Dr Dubar, JL Reynaud, JL Puichaud-Chaudot, Patrick Bobin, Souad Zouita.

1. **Adoption du procès-verbal du 10 juin 2016.**

Le PV est adopté avec 5 voix pour et 1 abstention. Il est précisé que le point 11 n’a pas été traité et le CHSCT reste dans l’attente de la liste des documents réglementaires obligatoires de l’université.

Adoption 5 Pour 1 Abstention

1. **Modification du règlement intérieur**

Le règlement intérieur a été modifié pour désigner des suppléants aux membres du bureau.

Une communication sera faite dans la lettre des personnels sur la mise à disposition de relevé de conclusion dans la semaine suivant la tenue de l’instance.

Adoption unanimité.

**4. Point sur l’amiante dans l’établissement**

Le point est explicité dans le document joint. Le détail des observations est disponible auprès de la direction du patrimoine.

**5. Suites données au questionnaire risques Psycho-sociaux**

- Un ergonome passera dans les services centraux dans un 1er temps en janvier 2017 pour examiner les conditions de travail au regard du travail sur écran. Il accompagnera une commission du CHSCT composée d’un représentant par organisation syndicale.

- Pour poursuivre les travaux en matière de risques psycho-sociaux, un contrat post-doctoral sera recruté pour étendre l’enquête aux enseignants. La fiche de poste sera communiquée par la secrétaire du CHSCT.

- La formation Gestes et Posture est renouvelée.

**6. Bilan social 2015**

Les chiffres relatifs aux accidents de service et accidents du travail sont commentés. Une réunion commune CT-CHSCT aura lieu le 15 décembre 2016 pour commenter un peu plus le bilan social.

**7. Présentation du schéma directeur handicap**

Ce schéma directeur comporte trois volets : Pour les personnels, les axes privilégiés sont l’amélioration du recensement, l’accroissement des recrutements, le maintien dans l’emploi et les achats. Pour les étudiants, les axes retenus sont l’accueil et l’accompagnement, l’accessibilité et l’insertion professionnelle. Pour les aspects patrimoniaux, un schéma d’accessibilité sur 9 ans a été présenté au CHSCT en juin 2016.

Le schéma directeur est adopté à l’unanimité.

**8. Les obligations de l'établissement à l’égard du CHSCT : déménagements, l'attribution des locaux et le signalement d’urgences.**

Il est acté que les déménagements doivent être communiqués à la secrétaire et secrétaire adjointe en amont afin de permettre une consultation préalable.

Il est acté également que les incidents graves seront signalés à la secrétaire et secrétaire adjointe avec les réponses apportées.

**9. Plan général de mise en sûreté du campus**

Le plan général de mise en sûreté du campus est présenté au CHSCT avec un accent mis sur des exercices d’évacuation en condition terrorisme et des formations Sauveteur Secouriste du Travail.

**10. Points sur les accidents de service et accidents de travail.**

Devant le nombre d’accidents du travail lié aux escaliers de l’accès à la gare, un courrier sera envoyé à l’exploitant faisant état des accidents survenus pour les agents et les étudiants.

**11. Questions diverses.**

Le volume sonore d’un onduleur en salle de reprographie est abordé. La direction du patrimoine doit étudier des solutions possibles.